

Un jour en ville

POLITIQUE

La Métropole fixée sur son sort demain



J-1. Après avoir examiné jeudi dernier la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) sur la composition du conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Conseil constitutionnel rendra sa décision demain matin. Deux scénarios sont possibles. Première hypothèse: la juridiction suprême valide la composition du conseil issue de l'amendement Gaudin à la loi NOTRe. Dans ce cas de figure, les 240 élus du conseil métropolitain pourront rapidement se réunir sous la présidence de Jean-Claude Gaudin et procéder à l'élection de ses organes de gouvernance (le bureau et 25 vice-présidents). La Métropole sera alors sur les rails, sortie de l'imbroglio politico-juridique qui bloque depuis des semaines (entre autres) le paiement des entreprises ayant des marchés d'équipement. Et l'exercice concret des compétences qui sont censées lui incomber depuis le 1^{er} janvier.

Deuxième scénario, plus complexe: le Conseil constitutionnel se prononce contre la composition. Dans ce cas, il faudra redésigner les représentants des principales communes au sein du conseil, "en se basant sur la composition fixée par la loi Maptam du 27 janvier 2014". Le processus prendra plusieurs semaines. Le conseil métropolitain ne devrait plus compter que 200 membres, avec 79 représentants de la ville de Marseille contre 108 aujourd'hui, et 13 représentants de la ville d'Aix contre 17 à l'heure actuelle. En revanche, pour les communes moyennes entre 15 000 et 20 000 habitants (Pertuis, Gardanne, Allauch, Les Pennes Mirabeau, etc.), rien ne changerait: elles ne compteraient toujours qu'un seul représentant au sein de l'instance comme les villages de moins de 1 000 habitants. Mais les élus du pays d'Aix auraient alors gagné leur combat, s'appuyant sur la jurisprudence du Conseil constitutionnel sur l'écart maximal de représentation de + ou - 20% de chaque membre d'une assemblée délibérante par rapport à la moyenne. En clair, la suprématie de Marseille au sein de la Métropole, tant redoutée par les maires des petites communes, prendrait du plomb dans l'aile avec la perte de 20 sièges. Un scénario en forme de camouflet pour le sénateur-maire de Marseille, porteur de l'amendement qui a conduit à la composition initiale du conseil métropolitain.

Caroline RICHARD

LES INDISCRETS

Christian Kert cause Métropole à l'Assemblée
Le député LR d'Aix, Christian Kert, a tenu à attirer l'attention du gouvernement sur la Métropole Aix-Marseille. "Le territoire métropolitain est plongé dans une incertitude institutionnelle, ce qui laisse en suspens toutes les questions de gouvernance et de fonctionnement financier de la Métropole. Les recours déposés par des élus qui se sentent incompris, voire méprisés, ont abouti à la paralysie." Pour le député, il est nécessaire de "sortir de l'impasse". Dès lors, "quelles mesures entend prendre le ministre? Une révision de la loi, un placement sous tutelle du conseil métropolitain, un passage en force ou une nouvelle concertation avec les élus, lesquels la souhaitent?" Estelle Grélier, secrétaire d'État chargée des collectivités territoriales, a répondu: "Comme vous, le gouvernement regrette que ces contentieux entravent sa mise en place". Rappelant les récentes décisions et le contentieux restant, elle a précisé: "en cas de validation par le Conseil constitutionnel des modalités de répartition des sièges des conseillers métropolitains, le conseil pourra se réunir et exercer ses attributions. Sinon un nouvel arrêté de répartition des sièges devra être pris et de nouveaux conseillers désignés dans les communes ayant perdu des sièges par rapport à l'arrêté initial. Le gouvernement mettra tout en œuvre pour que la Métropole dispose rapidement d'un organe délibérant afin de relever les défis qui ont motivé sa création." C. Kert a acté que "le gouvernement a pris conscience de l'urgence à veiller au destin de cette Métropole. Les acteurs économiques souhaitent lancer une politique d'aménagement du territoire et une politique économique, pour donner cohérence au territoire." S.P.-B.

LE CHIFFRE

8000

Le nombre, par an, de repas apportés aux domiciles des personnes âgées, par les agents du CCAS (centre communal d'action sociale). 270 Aixois bénéficient de ce service. 90 sont suivis pour des soins à domicile pour 7 000 interventions environ par trimestre: quant à l'aide à domicile (ménage, courses...), elle représente 25 à 30 000 heures de travail par an pour les salariés du CCAS.

Verdun-Prêcheurs-Madeleine: les CIQ prônent la concertation

Inquiets sur les travaux à venir, riverains et commerçants veulent être informés



Rénovation des réseaux, disparition des places de stationnement, homogénéisation du mobilier urbain: les travaux devraient débuter début juillet 2016 et leur durée concentrée en deux ans.

/PHOTO E. COULOT

Les travaux de requalification des places des Prêcheurs, Madeleine et Verdun n'ont pas encore débuté, mais déjà les esprits s'échauffent. Ou tout au moins les riverains et les commerçants s'inquiètent.

Quelles seront les répercussions de ce chantier sur l'activité commerciale? Comment s'effectuera la stationne-

place des Cardeurs, il y a quelques années et nous aimerions que, pour les places Verdun, Madeleine et Prêcheurs, cela se passe autrement."

"C'était une place ancienne, explique Philippe Maes, président du CIQ Mairie/Saint-Sauveur. Cela s'est transformé en une vingtaine de terrasses, dont la plus grande partie est des bars de nuit, avec les nuisances sonores que l'on connaît. On ne veut pas que cela se reproduise pour la requalification des trois places. Avec ce qu'il s'est passé aux Cardeurs, riverains et commerçants ont une certaine appréhension. On essaie d'anticiper les problèmes."

"Nous ne sommes pas opposés aux travaux, poursuit Michèle Barral, et nous savons qu'ils vont engendrer des nuisances et une baisse d'activité pour les commerces de proximité. Le stationnement va être supprimé et la circulation distillée au compte-gouttes. Nous savons que début juillet, Aix-en-Bus mettra en service une desserte modifiée. Les travaux devraient commen-

cer au début de l'été, avec la phase de fouilles archéologiques et les travaux sur les réseaux."

Comment les commerçants vont-ils pouvoir survivre à ces trois ans de chantier. "Si rien n'est fait pour les soutenir, souligne Mathieu Grizzard, vice-président de la fédé des CIQ aixois, d'autant que les travaux démarrent en pleine saison estivale. L'ensemble des commerçants et professions juridiques de ce périmètre représentent pas moins de 500 emplois.

"Les commerçants sont prêts à supporter les nuisances, commente Michèle Barral, mais pas à mourir. Pourquoi ne pas opter un phasage des travaux comme demandé? Mais cela a été refusé, car trop coûteux. Le quartier a souffert de la concurrence des Allées provençales, il y a une dizaine d'années. Le collège des Prêcheurs vient de fermer. C'est encore une baisse d'activité. Par quoi sera-t-il remplacé? Un musée? Aucune indemnisation n'est prévue."

L'inquiétude monte. "On profite de l'arrêt sur la fermeture

des bars à minuit trente pour s'organiser. Nous ne voulons pas tout laisser faire. On veut que les règles existantes soient appliquées. On ne veut pas appeler concertation le projet qui va être choisi."

La fédération des CIQ réclame une véritable concertation avec un comité de suivi, une meilleure desserte vers les parcs relais avec des navettes régulières,

"Avec ce qu'il s'est passé aux Cardeurs, commerçants et riverains sont inquiets".

pour faciliter les déplacements vers le centre ancien.

La modernisation des places Verdun-Prêcheurs-Madeleine sera une réussite, si la concertation investit les débats. Riverains, CIQ et commerçants auront la sensation d'y être associés, donc d'y participer!

Geneviève VAN LEDE

"On ne veut pas appeler concertation le projet qui va être choisi fin mars."

ment? La desserte des transports en commun sera-t-elle renforcée?

"C'est l'un des dossiers qui retient toute notre attention, précise Michèle Barral, présidente de la fédération des comités d'intérêt de quartier (CIQ) du Pays d'Aix. Nous avons déjà connu la requalification de la

ZOOM SUR LA FÉDÉRATION DES CIQ

"Mettre en place une commission de suivi"

La fédération des CIQ regroupe une trentaine de CIQ d'Aix et Pays d'Aix, soit 3 500 foyers. La lutte contre la pollution reste l'un des chevaux de bataille de l'équipe. Cela touche les transports en commun, la vitesse sur les autoroutes, la résorption des points de la circulation en centre urbain, la politique de stationnement mais aussi l'urbanisme. "Pourquoi continuer à construire des logements dans certains secteurs déjà saturés, alors que les problèmes existants n'ont pas été résolus", s'interroge Michèle Barral, présidente de la fédération des CIQ. La fédération souhaite également l'accès à tous les documents et toutes les études que mène la Ville, avec un lieu dédié, afin de pouvoir travailler plus facilement les dossiers. Parallèlement, la fédération souhaiterait plus d'information sur les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) prévues dans le PLU: "Ce sont des espaces qui vont modifier l'environnement. Nous aimerions un peu plus de concertation et d'information sur ce que l'on va faire. Pourquoi ne pas créer des commissions extra-municipales comme elles existent, il y a quelques années." Ce qui fonctionne bien? "Les réunions techniques qui se tiennent depuis quatre maintenant sur l'amélioration globale des dessertes." Enfin, depuis quelques mois, un comité de consultation et d'information élargi (élus, AMU, CIQ concernés, services techniques...), avec un chef de projet, a été mis en place pour le dossier Campus-Mirabeau et "cela marche plutôt bien". Un exemple à poursuivre!



Philippe Maes, président du CIQ Mairie/Saint-Sauveur, Michèle Barral, présidente de la fédération des CIQ et Mathieu Grizzard, vice-président, vont suivre de près le dossier de la requalification des trois places.

/PHOTO PHILIPPE LAURENSON